



Dossier de sponsoring

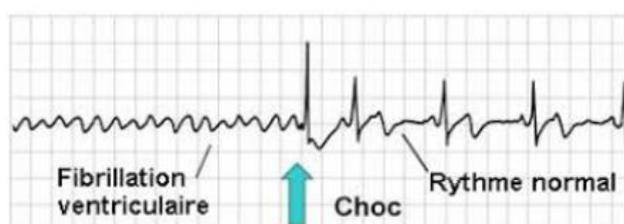


Table des matières

1.	Présentation du projet.....	3
1.1	Qu'est-ce que cœur wallis ?	3
1.2	Quelques chiffres.....	3
2.	L'association cœur wallis	5
2.1	Sa création	5
2.2	Son comité.....	5
3.	Budget.....	6
4.	Public cible et campagnes de communication.....	7
5.	Avantages à devenir partenaires	8
6.	Conclusion.....	9

1. Présentation du projet

1.1 Qu'est-ce que cœur wallis ?

Notre association cœur wallis, basée à Sierre, vise à proposer des mesures permettant d'améliorer les chances de survie pour les personnes victimes d'un arrêt cardio-respiratoire (ACR) dans notre canton.

L'arrêt cardio-respiratoire (ACR) est une urgence vitale. Il s'agit d'une interruption brutale de l'activité cardiaque et par conséquent de la circulation sanguine dans le corps, qui s'accompagne d'un arrêt respiratoire. L'organisme et en particulier le cerveau ne reçoivent plus suffisamment d'oxygène. Cette situation conduit donc rapidement à la mort si des mesures de réanimation ne sont pas pratiquées dans les minutes qui suivent. L'arrêt cardio-respiratoire est dans plus de 70% des cas secondaire à un problème cardiaque tel qu'un infarctus du myocarde ou un grave trouble du rythme (fibrillation ou tachycardie ventriculaire)

Pour cette raison, cœur wallis souhaite développer un projet avec deux axes :

- Créer un vaste réseau de secouristes. Les secouristes, nommés public responders (PR), seront entièrement bénévoles mais nous allons mettre en œuvre de vastes campagnes d'information et de sensibilisation afin de promouvoir leur recrutement auprès de l'OCVS. L'objectif est de disposer de 2'500 à 3'000 PR pour couvrir de manière satisfaisante l'ensemble du territoire cantonal.
- Accéder rapidement aux défibrillateurs. Pour permettre à ce projet de démarrer efficacement, un grand nombre de défibrillateurs (1000) est indispensable dès son initialisation ce qui représente un total de CHF 1'200'000. Ils seront tous répertoriés à la centrale 144 ainsi que sur l'application mobile qu'utiliseront les public responders.

La mise en place de ce dispositif devrait permettre de sauver 30 à 40 vies par an en Valais en nous basant sur les résultats d'un concept qui existe depuis déjà 10 ans au Tessin. Ce projet s'inscrit dans un mouvement suisse. En effet, des associations similaires ont vu le jour à Berne, Fribourg et Genève avec à chaque fois le même but : sauver des vies.

Dès octobre 2018, l'OCVS pense engager les premiers public responders sur le lieu d'intervention afin de réanimer les patients en attendant la venue des secours. L'objectif est de disposer d'un public responder sur site en moins de 10 minutes.

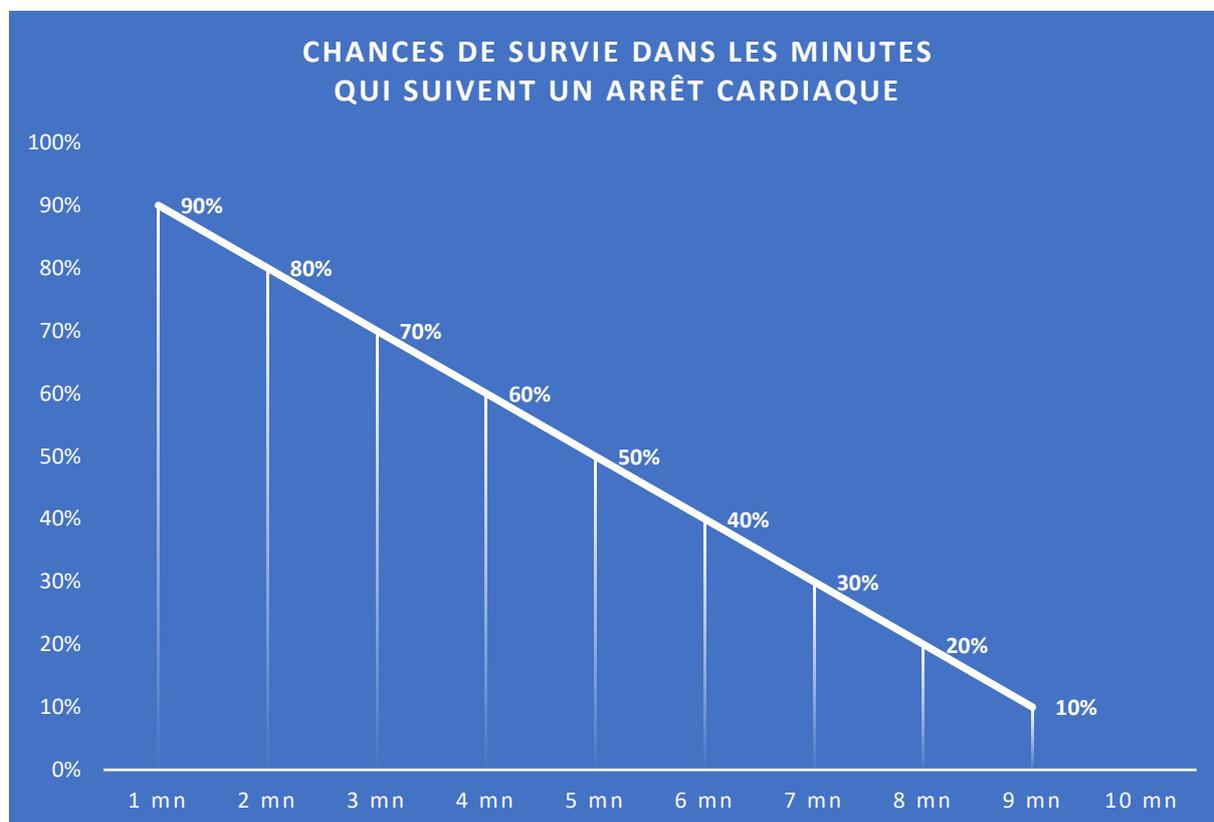
Pour plus de renseignements, nous vous prions de visiter notre site internet www.coeurwallis.ch

1.2 Quelques chiffres

En Suisse, on estime qu'environ 8'000 à 10'000 décès par année sont attribuables à des arrêts cardio-respiratoires. Par extrapolation, cela représente entre 320 et 400 cas par année en Valais. La majorité des cas sont liés à une fibrillation ventriculaire, engendrant un arrêt cardiaque. Or, c'est dans ces cas que l'utilisation d'un défibrillateur est le traitement indispensable à la survie du patient. La pratique des gestes qui sauvent, en particulier le massage cardiaque selon les recommandations internationales, contribue grandement à améliorer le pronostic vital des personnes concernées.

Depuis quelques années, de nombreux défibrillateurs cardiaques automatiques (AED) ont été mis à disposition de la population dans divers lieux du canton.

La situation actuelle est cependant loin d'être optimale puisque le taux de survie après un arrêt cardiaque en Valais demeure très inférieur à celui qui prévaut dans les régions/cantons où un véritable programme ciblé pour l'installation d'AED et pour la formation de la population a été mis en place.



Les chances de survie dans les minutes qui suivent un ACR s'amenuisent chaque minute de 10% pour être à moins de 10 % après 10 minutes.

Selon les données de l'OCVS, près de 150 ACR font, chaque année en Valais, l'objet d'une intervention des secours préhospitaliers. Toujours selon l'OCVS, le taux de survie moyen pour ces interventions est de moins de 5% (sources eFIP 2014 et 2015) dans les suites immédiates d'une réanimation ; nous ne disposons pas des données de suivi à un an.

A titre de comparaison, d'autres cantons comme le Tessin, Fribourg et Berne disposent déjà d'un système spécifique, organisé et efficace, pour la prise en charge des ACR. Le canton pionnier dans ce domaine est le Tessin qui a maintenant un recul de plus de 10 ans sur ce dispositif : leurs données présentent aujourd'hui un taux de survie à 1 an après un ACR de près de 15% ; si on le compare au résultat du Valais, il est bien supérieur et le chiffre est certainement plus élevé dans les suites immédiates de la réanimation. Le nombre d'AED accessibles au public est actuellement évalué à environ 300 pour notre canton, dont plus de la moitié appartient à des organismes privés ce qui signifie qu'ils ne sont pas accessibles 24h / 24. Le Tessin qui a investi massivement dans l'achat d'AED depuis plusieurs années en recense actuellement 950 disponibles 24h / 24, soit 2.7/1'000 habitants, contre 0.9/1'000 pour le Valais.

C'est pour ces raisons que nous souhaitons démarrer rapidement et qu'il est essentiel pour nous d'agir au plus vite pour sauver des vies. Plus l'OCVS disposera de public responders, plus il sera possible d'agir vite.

2. L'association cœur wallis

2.1 Sa création

L'association cœur wallis a été créée le 8 mars 2018 pour donner suite à une décision, prise en janvier 2018 par le département de la santé, des affaires sociales et de la culture (DSSC), d'ouvrir cette filière de prise en charge des arrêts cardio-respiratoires (ACR) sur le territoire cantonal.

Cœur wallis est créée pour promouvoir la prise en charge rapide des ACR en Valais. Elle est en charge de la levée de fonds pour acquérir le matériel nécessaire (principalement des AED) au moyen de dons et de sponsors. Elle est composée d'un comité de personnalités publiques et de membres issus des différentes régions du canton et gère son budget. Elle constitue la vitrine du concept pour le grand public auquel elle communique régulièrement ses résultats.

Les statuts de cœur wallis sont disponibles sur le site internet. Il s'agit d'une association privée d'intérêt public et à but non lucratif dont le but est de sauver des vies.

2.2 Son comité

Dr Grégoire Girod, Président de l'association et Chef du service de cardiologie à l'hôpital du Valais

M. Simon Bumann, Vice-Président de l'association et Directeur de la filiale de Saas-Fee et Saastal à la banque cantonale du Valais

Dr Jean-Marc Bellagamba, Membre de l'association et Directeur de l'OCVS

Mme Danièle Bovier, Membre de l'association et Directrice de l'agence de communication Dialog à Sion

M. Yves Darbellay, Membre et Directeur de la fiduciaire FIDAG à Sion

Me Jean-François Dumoulin, Membre et avocat spécialisé dans le droit de la santé à Lausanne

Me Aron Pfammatter, Membre et avocat et notaire à Brig

Le comité est constitué de bénévoles et les fonctions exécutives ne sont pas rémunérées.

3. Budget

Nous vous présentons dans les tableaux ci-dessous nos budgets d'investissement (tableau 1) et d'exploitation (tableau 2). Pour démarrer rapidement et efficacement, nous avons besoin d'un montant total de dons de CHF 1'200'000 pour l'achat des défibrillateurs nécessaires en Valais. Chaque don reçu est réinvesti directement dans l'achat de matériel et de défibrillateurs. L'association ne tire aucun bénéfice.

<i>Budget d'investissement en CHF</i>				
Objet	2018	2019	2020	Financé par <i>Finanziert von</i>
AED: achat et renouvellement <i>AED: Neukauf + Ersatz</i>	CHF 250'000	CHF 250'000	CHF 100'000	cœur wallis
Equipements intervenants professionnels <i>Ausrüstung Profi-Ersthelfer</i>		CHF 100'000	CHF 100'000	cœur wallis
Equipements intervenants non professionnels <i>Ausrüstung Laien-Ersthelfer</i>	CHF 20'000	CHF 20'000	CHF 20'000	OCVS - KWRO
Informatique (interfaçage logiciel, site internet) <i>Informatik (Softwareschnittstellen, Internetauftritt)</i>	CHF 25'000			OCVS - KWRO
Matériel de formation <i>Ausbildungsmaterial</i>	CHF 5'000	CHF 10'000	CHF 10'000	OCVS - KWRO
Total investissement <i>Total Investitionen</i>	CHF 300'000	CHF 380'000	CHF 230'000	

<i>Budget d'exploitation en CHF</i>				
Objet	2018	2019	2020	Financé par <i>Finanziert von</i>
RH: 0.6 EPT <i>Personal: 0.6 Vollzeiteinheiten</i>	CHF 70'000	CHF 70'000	CHF 70'000	OCVS-KWRO
Infrastructures immobilières et techniques <i>Stationäre und technische Infrastrukturen</i>	CHF 5'000	CHF 5'000	CHF 5'000	OCVS-KWRO
Remplacement des consommables ACR <i>Ersatz Verbrauchsmaterial</i>	CHF 30'000	CHF 30'000	CHF 30'000	OCVS-KWRO
Formation continue des intervenants <i>Weiterbildung Ersthelfer</i>	CHF 15'000	CHF 45'000	CHF 45'000	OCVS-KWRO
Communication <i>Kommunikation</i>	CHF 50'000	CHF 50'000	CHF 50'000	cœur wallis
Statuts et administration <i>Statuten und Administration</i>	CHF 5'000	CHF 5'000	CHF 5'000	cœur wallis
Total exploitation <i>Total Betrieb</i>	CHF 175'000	CHF 205'000	CHF 205'000	

4. Public cible et campagnes de communication

Notre but est de sauver des vies. Pour y parvenir, nous devons :

- Favoriser le recrutement des public responders qui seront rapidement sur le lieu d'intervention et pourront réanimer le patient en attendant la venue des secours (ambulanciers, médecins etc.).
- Récueillir des dons de personnes privées ou d'institutions afin de pouvoir acheter les défibrillateurs nécessaires à la réanimation des patients et démarrer la campagne promotionnelle du concept.

Notre communication vise :

- La population : recrutement des intervenants (public responders – PR)
 - Avoir 18 ans minimum
 - Être titulaire d'un certificat BLS AED valide de plus de trois mois
 - Résider en Suisse
 - Disposer d'un smartphone pour l'application
- Les politiques : reconnaissance de l'intérêt public de la démarche
- Les partenaires stratégiques : promouvoir et vectoriser notre programme dans tout leur réseau
- Les donateurs : permettre sa réalisation grâce à leurs dons. Ils peuvent être en nature (publicité, stand dans un événement, distribution de matériel) ou financiers.

Notre communication sera faite via les canaux suivants :

- Site internet
- Réseaux sociaux
- Médias
- Flyers
- Events

5. Avantages à devenir partenaires

Votre soutien financier est important et peut sauver la vie de nombreux patients résidant en Valais. Tout don est le bienvenu et nous désirons établir avec vous un partenariat qui répond à vos besoins :

Pour tout don, nous proposons les contreparties suivantes :

Plus de CHF 10'000 :

- Publication du logo sur notre site internet en tant que donateur pour une durée d'un an
- Possibilité d'utiliser le logo de cœur wallis sur son propre site internet ainsi que sur ses publications
- Possibilité d'utiliser le logo sur des produits commerciaux de l'entreprise donatrice (doit rester en lien avec l'état d'esprit de cœur wallis)

Plus de CHF 20'000 :

Comme pour les dons avec un montant inférieur et en plus :

- Accueillir un event cœur wallis au sein de votre entreprise organisé par nos soins
- Apparaître une fois dans notre newsletter

Plus de CHF 50'000 :

Comme pour les dons avec un montant inférieur et en plus :

- Demander l'intervention d'un membre du comité à l'occasion d'un event de l'entreprise donatrice
- Devenir un lieu de formation pour un cours BLS / AED

Plus de CHF 100'000 :

Comme pour les dons avec un montant inférieur et en plus :

- Publication du donateur sur le site internet de cœur wallis avec une double catégorisation :
 - Montant du don
 - Publication de sa participation en % sur l'année écoulée et sur l'ensemble du programme
- Mention dans le rapport d'activité et invitation à l'assemblée générale
- Banderoles, stand ou panneau lors d'un événement organisé par cœur wallis
- Un défibrillateur pour votre entreprise et une formation pour un cours BLS / AED pour six de vos employés.

6. Conclusion

Nous aider vous permet de :

- Sauver la vie de nombreux Valaisannes et Valaisans ou personnes résidant en Valais
- Soutenir une association à but non lucratif et d'intérêt public
- Rendre les défibrillateurs plus présents et accessibles à la population
- Améliorer votre notoriété en touchant un public plus large
- Etre visible à travers notre association via divers canaux (réseaux sociaux, internet etc.)
- Donner à votre entreprise une image sociale en associant vos valeurs à celles de notre association
- Connaître les gestes pour sauver une vie